



Projet photovoltaïque « Le Parc »

Taizé-Aizie (16)

SOLVEO Energies, entreprise française et indépendante spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de projets de production d'énergie renouvelable, porte le projet solaire « Le Parc » sur votre commune de Taizé-Aizie.

Ce projet de centrale solaire a été développé en collaboration avec la municipalité et l'apicultrice Marie MENSEN pour allier la création d'un élevage apicole avec la production d'énergie renouvelable et locale, tout en répondant aux enjeux environnementaux.

Pour favoriser l'appropriation locale de ce projet et prendre au mieux en compte les interrogations et éventuelles préoccupations des habitants, nous mettons en place une démarche de concertation avec la création d'un groupe de suivi.

Vous retrouverez dans cette lettre davantage d'informations sur le projet et sur cette démarche de concertation.

Quelques chiffres & plan d'implantation du Projet «Le Parc»



12 MWc

Puissance



12,2 ha

Surface clôturée



3 500

Eq. Consommation foyers
(4,6 kWh/an/foyer) - chauffage inclus



4 ha

Surface projetée des modules

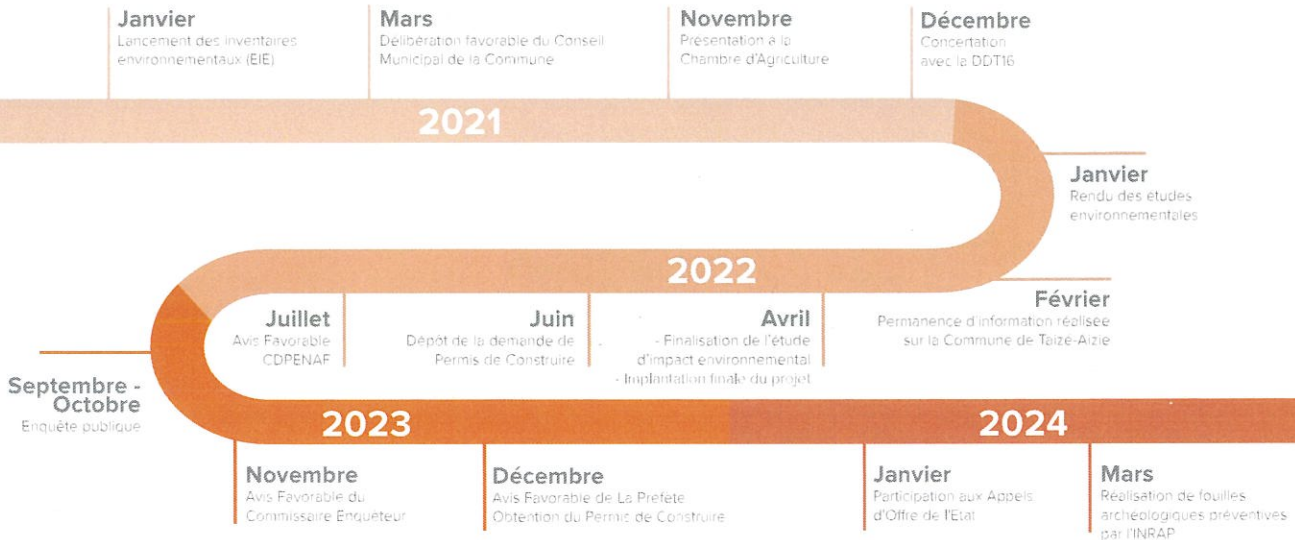


16 000 MWh/an

Energie produite



Les principales étapes de ce projet



Zoom sur la dimension apicole du projet

Objectif ↓

- Création d'un rucher d'élevage de reines
- Réintroduction d'une activité agricole sur une jachère de plus de 20 ans.

Adaptation du projet ↓

- Création d'une culture mellifère sous et entre les panneaux photovoltaïques
- Travail avec le spécialiste NovaFlore, afin d'assurer une ressource en nourriture optimale pour les abeilles
- Création d'une mare au sud de la parcelle
- Conservation de tous les boisements existants sur le pourtour du terrain, permettant un certain ombrage pour l'activité apicole.

Réponses aux problématiques de l'apicultrice Marie MENSEN ↓

- Impossibilité de se fournir en France pour le renouvellement de ses reines
- Coûts importants et forte mortalité lors du transport pour l'importation
- Absence de choix sur la sélection des espèces, parfois peu adaptées au territoire.

La démarche de concertation

Afin de prendre en compte au mieux le contexte local et répondre aux interrogations du public, SOLVEO Energies a choisi de mettre en place une démarche de concertation, en accord avec la municipalité.

Ainsi, SOLVEO Energies va constituer un groupe de suivi avec tous les habitants volontaires. Il permettra à ses membres de poser leurs questions à SOLVEO Energies, de suivre les avancées du projet, de faire part de leurs éventuelles contributions et de participer à différents ateliers et travaux liés au projet (visites de site, suivi écologique et agricole, échanges avec le bureau d'études...).

Les travaux de ce groupe de suivi seront bien entendu définis avec les participants lors d'une première réunion introductive. A noter que chaque réunion du groupe de suivi fera l'objet d'un compte-rendu qui sera mis à la disposition du public via notamment les supports de communication de la municipalité ou encore de prochaines lettres d'information.

Si vous souhaitez participer en intégrant le groupe de suivi du projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail suivante : concertation@solveo-energies.com

Une première réunion, organisée avec la Municipalité, aura lieu sur la Commune dans les mois à venir.

Louison LEPAUX - Cheffe de projet

Ariane GALEY - Chargée de concertation

www.solveo-energies.com